

**Arrêté 16 mai 2013 du portant nomination à une commission régionale d'inscription et à une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes**

**NOR : JUSC1311962A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu les articles L. 822-2, L. 822-6 et R. 822-8 du Code de commerce ;*

*Vu l'arrêté du 3 avril 2013 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Saint-Denis-de-la-Réunion ;*

*Vu la proposition du président de la chambre régionale des comptes de la Réunion et de Mayotte, en date du 7 janvier 2013 ;*

*Vu les propositions et avis du premier président de la cour d'appel de Saint-Denis-de-la-Réunion et du procureur général près ladite cour, en date du 28 février 2013 ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Est nommé membre de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Saint-Denis-de-la-Réunion :

En qualité de magistrat de la chambre régionale des comptes

M. Taha BANGUI, premier conseiller à la chambre régionale des comptes de la Réunion et de Mayotte, suppléant.

**Article 2**

Le directeur des affaires civiles et du sceau est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 16 mai 2013.

La garde des sceaux, ministre de la justice,  
et par délégation,  
La sous-directrice du droit économique,

**Aude AB-DER-HALDEN**